

Temple de la renommée Triathlon Québec

Le Temple de la renommée du triathlon québécois sera mis sur place par Triathlon Québec (TQ) lors de son 30^{ème} anniversaire en 2018. Il a pour but d'honorer les athlètes et les bâtisseurs (entraîneur, officiel, directeur de course, etc.) qui ont marqué l'histoire de notre sport.

Comité de sélection

Le comité de sélection sera composé de 6 personnes, soit deux membres du conseil d'administration de TQ, deux membres de l'équipe permanente de TQ ainsi que de deux intervenants externes.

Mise en candidature

Les candidatures doivent être soumises en remplissant un formulaire. TQ peut aussi soumettre des candidatures pertinentes au comité de sélection. Les candidatures doivent être soumises avant le 30 septembre chaque année. Les candidatures soumises après cette date seront considérées l'année suivante. Durant chaque cycle, un maximum de trois candidatures seront retenues pour la cérémonie d'intronisation.

Dans le cas où une candidature n'est pas retenue pour l'année en cours, elle sera considérée pour les 2 années suivantes.

Catégories et critères d'éligibilité

Le candidat de la catégorie *Athlète* doit avoir été membre TQ au cours de leur carrière et doit s'être distingué sur la scène nationale ou internationale dans une des disciplines reconnues par TQ. Il doit avoir été résidant du Québec durant leur carrière de haut niveau et avoir mis fin à celle-ci depuis au moins 3 ans.

Le candidat de la catégorie *Bâtisseur* doit avoir grandement contribué au développement et au rayonnement du triathlon pendant plus de 5 ans au triathlon au niveau provincial, national ou international. Il doit avoir été un résidant du Québec. Il est possible de soumettre la candidature d'un bâtisseur qui est toujours actif.

Cérémonie d'intronisation

La cérémonie d'intronisation aura lieu au Gala Triathlon Québec, en novembre de chaque année. Un maximum de trois candidats choisis par le comité de sélection seront intronisés chaque année.